

*DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES*  
*Extrait du Registre*  
*des délibérations du Conseil Communautaire*  
*de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SERRE-PONÇON*

**SEANCE DU 22 MAI 2025 A 18 HEURES**

*L'an deux mille vingt-cinq, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 12 mai 2025, s'est réuni à la salle des fêtes de Chorges, en session ordinaire sous la présidence de Madame Chantal EYMEOD, Présidente.*

**Présents :** MAXIMIN Christine, BARRAL Jean-Marie, ROUX Noëlle, DURAND Christian, BERTRAND Gina, ARNAUD Jérôme, ZAPATERIA Béatrice, GOURLAIN Mireille, GANDOIS Jean-Pierre, TETENOIRE Michèle, EYMEOD Chantal, P ARPILLON Christian, AUDIER Marc, CEARD Audrey, COULOUMY Christian, DEPEILLE Zoïa, BLANCHET Ouria, BERNARD-BRUNEL Franck, RIFFAUD Jean-Louis, RYCKEBUSCH-LOZZA Marie-Claude, VOLLAIRE Pierre, BOSQ Gustave, GAMBAUDO Georges, VERRIER Jean-Luc, ARNOUX Frédéric, MONTABONE Michel, MAILLARD Laurent, ROUX Chantal, RAIZER Bernard, BERENGUEL Victor, METTAVANT Colette.

**Absents excusés :** PEYRON Michel donne pouvoir à BERTRAND Gina, SILVE Wiebke donne pouvoir à AUDIER Marc, DIDIER Alexandre donne pouvoir à EYMEOD Chantal, PARIS Bruno représenté son suppléant ARNOUX Frédéric. BACHENET Claude donne pouvoir à BARRAL Jean-Marie.

**Absents non excusés :** PELLISSIER Robert, MARROU Jehanne, SCARAFAGIO Stéphane.

**RAPPORT N° 2025/139 : Lancement consultation pour attribution des marchés de travaux du Centre d'Incendie et de Secours de Châteauroux**

**Vu** les articles L.2124-2, L.2162-2 et R.2162-5 du Code de la Commande Publique ;

**Vu** la délibération n°2022/53 du 28/03/2022 validant le programme de travaux et le plan de financement de ceux-ci ;

**Considérant** que les études de maîtrise d'œuvre sont en cours, la présente délibération vise à autoriser Mme la Présidente à lancer la consultation pour les marchés de travaux et à signer les marchés dans la limite du montant indiqué ci-dessous.

**M. Jean-Marie BARRAL ne prend pas au vote.**

**Claude BACHENET (par l'intermédiaire du pouvoir donné à Jean-Marie BARRAL) ne prend pas part au vote.**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Madame la Présidente entendue, et après en avoir délibéré, **DECIDE A L'UNANIMITE :**

- **D'AUTORISER** Madame la Présidente à lancer la consultation des entreprises visant à l'attribution des marchés de travaux du Centre d'Incendie et de Secours de Châteauroux les Alpes ;
- **D'AUTORISER** Madame la Présidente à signer les marchés, à l'issue de la procédure de consultation, dans la limite des montants suivants, tous lots confondus : 90 500 €.HT ;
- **D'AUTORISER** Madame la Présidente à signer les pièces nécessaires à l'engagement et au paiement des dépenses afférentes ainsi que l'ensemble des pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Ainsi fait les jours, mois, an susdits.**



**La Présidente,**

**Chantal EYMEOD**